



# Roller Skating Club Grenoblois

« Course - Compétition »



## REGLEMENT du 5<sup>e</sup> Roller Rando' Tour

### A - ORGANISATION :

La 5<sup>e</sup> édition de la Roller Rando' Tour du Lac de Paladru est organisé par les associations Judo Club du lac : Anim'Chara : Animation jeunesse Tour du Lac : ASCOL Foot : Du Roller Skating Club

Grenoblois, club affilié à la Fédération Française de Roller Skating ( N° d'agrément 38S168 )

Le comité département de Roller Skating de L'ISERE est partenaire de la manifestation. Le porteur du projet est Mr CHASSIGNEU Philippe Conseiller aux sports à la Mairie de Charavines .

### B - SECURITE :

Un véhicule avec gyrophare ouvrira la route, et un autre fera serre-file . Des signaleurs seront présents aux ronds points, et aux intersections sur la totalité du parcours. Des motos encadreront les patineurs. La croix rouge sera présente sur la manifestation. Les pompiers de Charavines interviendront en cas de besoin.

### C – LOCALISATION et HORAIRES :

Commune de Charavines Isère .

Début des animations à 14 Heures

Le départ du 5<sup>e</sup> Roller Rando Tour sera donné à 17 Heures précise sur la commune de Charavines . Le départ de la rando se fera 30 secondes après celui du challenge.

Les épreuves pour enfants débiteront à 15 Heures sur un parcours de 600 m sécurisé uniquement sur la commune de Charavines .

Les podiums, et remise de récompenses seront effectués entre 18H30 , et 19 Heures .



# Roller Skating Club Grenoblois

« Course - Compétition »



## D – LA COURSE PROMOTIONNEL ET LA RANDO :

Parcours sur route ouverte de 15 Km autour du lac de Paladru. Les concurrents devront respecter les règles de circulation : occuper le côté droit de la chaussée, laisser passer les véhicules qui devront pouvoir les doubler. Tous les concurrents devront porter le casque, et les protections sont vivement conseillées.

Toute personne surprise sans le casque pendant l'épreuve sera immédiatement mis hors course.

La course promotionnelle, est réservée aux licenciés FRRS, ou aux personnes ayant un certificat médical de non contre indication à la pratique du roller en compétition datant de moins de 3 mois. Elle est ouverte à partir de la catégorie minime.

La randonnée est ouverte à tous public. Pour des questions de sécurité, les patineurs de la rando devront faire les 10 1<sup>er</sup> Km en 60 minutes. Au-delà du temps imparti, ils seront arrêtés, et pris en charge par la voiture balai. Le temps total pour faire les 15 Km est de 1H45 maximum.

Le classement sera effectué selon le placement, les participants après l'arrivée se présentant dans un couloir de barrières pour remettre leur dossard. Un classement en temps à titre d'information sera donné par la suite.

## E – ASSURANCE ET INSCRIPTIONS :

L'organisation est assurée pour les accidents pouvant survenir pendant la manifestation. Tous les coureurs participant à la course devront présenter leurs licences mentionnant « Certificat médical : OUI », ou un certificat médical de moins de 3 mois attestant de leur aptitude à la pratique du roller de compétition .

Pour les mineurs en plus de la licence, les participants devront remplir une autorisation parentale.

Les inscriptions seront validées dès réception du dossier complet, accompagné des différentes pièces demandées pour tous les participants, ainsi que du règlement 12 euros pour la course, et 10 euros pour la randonnée pour les adultes, et de 5 euros pour les enfants, par chèque bancaire libellé à l'ordre du : Judo Club du Lac . A retourner à Mr Philippe Accorso 559 rue du buisson rond \_38730 le Pin .

Les inscriptions seront possibles le jour même à partir de 14 heures.



# Roller Skating Club Grenoblois

« Course - Compétition »



## Le parcours

